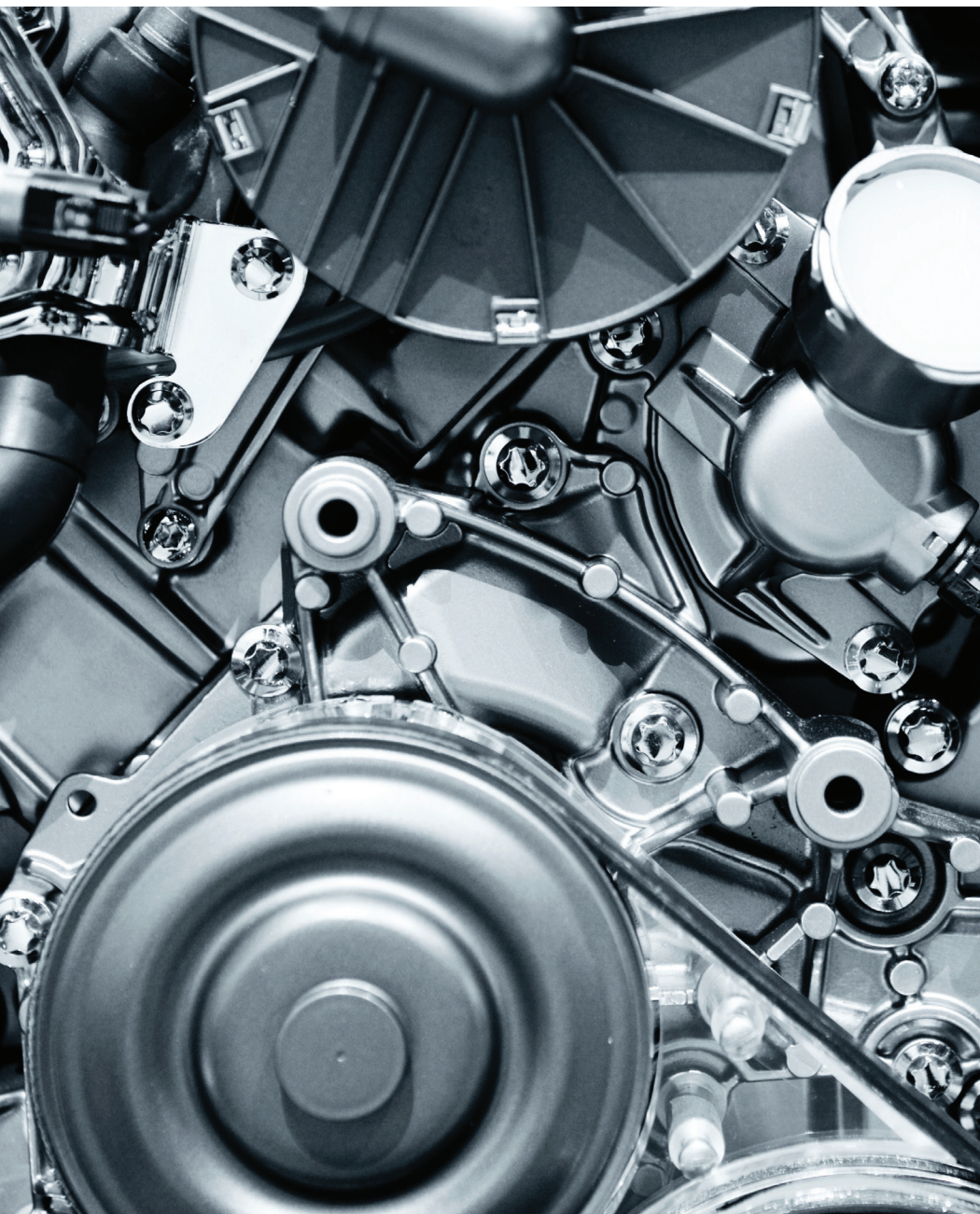


Protection sur mesure

Protection prolongée

Plans de protection pour véhicules d'occasion



Construire une protection abordable.

Une protection pour vous et pour votre véhicule

Craignez-vous que ne surviennent des bris inattendus et des réparations coûteuses imprévues? Les véhicules contiennent des milliers de pièces spécialisées et de composantes de haute technologie. Comme le coût des réparations augmente en moyenne de 5 % par année, une réparation onéreuse peut constituer un fardeau financier. Un plan de protection personnalisé peut mettre fin à vos inquiétudes. Choisissez un de nos plans de protection et soyez à l'abri de ces dépenses imprévues.

Protection à l'échelle nationale

Un plan de protection sur mesure protège votre véhicule lors de tous vos déplacements au Canada et dans la partie continentale des États-Unis.

Plan de paiement idéal

Le plan de paiement sans intérêt sur 12, 18, 24 ou 36 mois représente un moyen abordable de vous procurer un plan de protection sur mesure. Offert avec les plans ayant une durée de 24 mois ou plus.



Protection Améliorée
Protection Essentielle
Protection De base

Inclut les pièces et la main d'oeuvre pour les composants suivantes :

MOTEUR

Bloc-cylindres	●	●	●
Toutes les pièces internes lubrifiées du moteur	●		●
Culasses	●		●
collecteur d'admission	●		●
collecteur d'échappement (n'incluant pas le collecteur et le convertisseur)	●		●
Engrenage de distribution	●		●
Courroie de distribution (à moins que la courroie de distribution n'ait pas été remplacée tel que recommandé par le fabricant du Véhicule)	●		●
Couvercle d'engrenage de distribution	●		●
Volant moteur (n'incluant pas les dents)	●		●
Pompe à huile et carter	●		●
Pompe à eau	●		●
Appareils d'équilibrage harmonique	●		●
Supports d'arbre à cames en tête et couvercle	●		●
Couvercles de soupape	●		●
Carter d'huile (n'incluant pas les filets du bouchon de vidange)	●		●
Supports de moteur	●		●
Carters de turbocompresseur/compresseur volumétrique	●		●
Pièces internes du turbocompresseur ou compresseur volumétrique	●		●
Les soupapes de sécurité et refroidisseur intermédiaire	●		●

MOTEUR DIESEL

Toutes les pièces énumérées ci-dessus, plus:	●		●
Pompe à injection de carburant diesel	●		●
Lignes	●		●
Buses	●		●
Pompe à vide	●		●

Protection Améliorée
Protection Essentielle
Protection De base

BOÎTE DE VITESSES/BOÎTE-PONT

Carter de boîte de vitesses (si endommagé depuis l'intérieur)	●		●
Toutes les pièces internes du carter de boîte de vitesses	●		●
Convertisseur de couple	●		●
Boîte de transfert (si endommagée depuis l'intérieur)	●		●
Toutes les pièces internes du carter de boîte de vitesses	●		●
Moteur d'encodeur	●		●
Modulateur de vide	●		●
Supports de boîte de vitesses	●		●
Cylindre d'embrayage principal	●		●

ESSIEU D'ENTRAÎNEMENT (AVANT ET ARRIÈRE)

Carter d'entraînement final	●		●
Toutes les pièces internes du carter d'entraînement final	●		●
Arbres et roulements d'essieu	●		●
Joints homocinétiques	●		●
Carter de pont	●		●
Arbres de pont	●		●
Joints universels d'arbre d'entraînement	●		●
Ensemble de roulement de moyeu (prix maximal de la pièce : 150 \$)	●		●
Moyeux de verrouillage	●		●

SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT ET SYSTÈME DE CARBURANT

Radiateur		●	●
Embrayage et ventilateur		●	●
Ventilateur et moteur de refroidissement de moteur		●	●
Réservoir de carburant		●	●
Sonde mécanique de réservoir de carburant		●	●
Conduites de refoulement de carburant en métal		●	●
Clapet sélecteur de réservoir de carburant		●	●
Pompe à carburant		●	●

Protection Améliorée
Protection Essentielle
Protection De base

DIRECTION

Carter d'engrenages et toutes les pièces internes du Carter d'engrenage		●	●
Pompe de servodirection		●	●
Arbre de colonne de direction supérieure		●	●
Bras intermédiaire		●	●
Bielle pendante		●	●
Boyaux de servodirection (sauf l'ensemble de refroidissement)		●	●

SUSPENSION AVANT

Bras de commande supérieur et inférieur		●	●
Arbres ou douilles de bras de commande		●	●
Joints à rotule supérieurs et inférieurs		●	●
Broche de suspension		●	●
Barre stabilisatrice et douilles de stabilisateur		●	●

FREINS

Maître-cylindre		●	●
Multiplicateur de dépression		●	●
Cylindres de roue		●	●
Soupape combinée		●	●
Conduites hydrauliques de frein en métal		●	●
Étriers de frein à disque		●	●

Protection Améliorée
Protection Essentielle
Protection De base

SYSTÈME ÉLECTRIQUE

Moteur et solénoïde de démarreur	●	●
Alternateur/régulateur	●	●
Mécanisme d'ajustement	●	●
Faisceaux de fils de compartiment du moteur installé en usine	●	●
Cartes à circuits imprimés de tableau de bord	●	●
Moteurs d'essuie-glace de pare-brise et de lunette arrière	●	●
Pompe de lave-glace	●	●
Interrupteurs électriques manuels	●	●
Module de commande de moteur	●	●
Module de commande de carrosserie	●	●
Module de commande de groupe motopropulseur	●	●
Module d'allumage	●	●
Groupe d'instruments	●	●

SYSTÈME DE CHAUFFAGE ET CLIMATISEUR INSTALLÉ PAR LE FABRICANT

Compresseur	●	●
Ensemble d'embrayage et poulie	●	●
Condensateur	●	●
Évaporateur	●	●
Accumulateur	●	●
Interrupteur de coupure de compresseur de haut/bas	●	●
Interrupteur de cycle de pression	●	●
Faisceau de chaufferette	●	●
Moteur de soufflante	●	●
Boyaux de climatisation	●	●

Joint et joints d'étanchéité :

Protection De base - Nous remplaçons les joints et les joints d'étanchéité uniquement au besoin et en conjonction avec la réparation d'une pièce couverte brisée, à moins d'avoir choisi l'option 'Joint et joints d'étanchéité'.

Protection Essentielle - Nous remplaçons les joints et les joints d'étanchéité uniquement et en conjonction avec la réparation d'une pièce couverte brisée.

Protection Améliorée - Les joints et les joints d'étanchéité sont compris.

Toutes les protections sont assorties d'une Limite de responsabilité de 2 500 \$ par visite de réparation, à moins d'avoir choisi l'option de 3 500 \$ ou 5 000 \$ et d'avoir versé le montant correspondant.



PROTECTION FACULTATIVE*

Les Protections facultatives peuvent être combinées aux protections De base, Essentielle et Améliorée. Des frais supplémentaires s'appliquent.

JOINTS ET JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ :

Couvre tout joint et joint d'étanchéité utilisé pour contenir des fluides ou des lubrifiants à l'intérieur du groupe de pièces ou de composantes en vertu du Plan de protection choisi. Par souci de clarté, la protection couvre les fuites excessives, mais ne couvre pas les suintements. Facultative avec la protection De base ou Essentielle et comprise avec la protection Améliorée.

ÉQUIPEMENT HAUTE TECHNOLOGIE ET ACCESSOIRES ÉLECTRONIQUES

Protection facultative pouvant être ajoutée aux plans de protection Essentielle ou Améliorée, elle comprend : programme de contrôle automatique de la température et système d'accès sans clé installé par le fabricant; moteur de glace électrique; actionneur et interrupteur de verrouillage de portière électrique; moteurs de sièges électriques; mécanisme d'ajustement; antenne électrique; régulateur de vitesse installé en usine et grille de désembueur de lunette arrière (n'inclus pas le remplacement de la vitre).

DÉPANNAGE D'URGENCE ET FRAIS DE REMORQUAGE

Si votre véhicule devait tomber en panne, votre plan payera ou vous remboursera jusqu'à 40 km ou les services de remorquage jusqu'à concurrence de 100 \$ par incident (taxes comprises). Si votre véhicule est remorqué chez votre concessionnaire vendeur pour y effectuer une réparation couverte, la prestation augmente à un montant maximal de 240 \$ par incident (taxes comprises).

LOCATION ET INTERRUPTION DE VOYAGE

Advenant une panne couverte qui vous oblige à laisser votre véhicule immobilisé pendant la nuit, nous paierons ou rembourserons les dépenses suivantes :

Location - Jusqu'à 50 \$ par jour (incluant les taxes) pour contribuer ainsi à défrayer le coût d'un véhicule de location ou tout autre moyen de transport pour un maximum de 5 jours jusqu'à concurrence de 250 \$ par visite pour réparation (taxes incluses).
Interruption de voyage - Si le bris se produit à plus de 160 kilomètres de votre résidence principale nous vous rembourserons les dépenses assorties d'un reçu pour l'hébergement et les repas jusqu'à concurrence de 100 \$ par jour (taxes comprises) pour un maximum de trois jours et d'une somme globale maximale de 300 \$ (taxes comprises) par visite pour réparation.

LIMITE DE RESPONSABILITÉ

Protection des composantes majeures à un prix abordable en offrant des montants de réclamation maximaux par réparation. Les clients peuvent opter pour la protection standard de 2 500 \$ ou peuvent choisir une protection de 3 500 \$ ou 5 000 \$ par visite de réparation.

Si vous avez choisi une Limite de responsabilité de 3 500 \$ ou 5 000 \$ celle-ci entrera en vigueur selon la plus tardive des éventualités suivantes : (i) à six mois de la Date d'achat du contrat ou (ii) à 10 000 km du Relevé de l'odomètre à la Date d'achat du contrat.

*Certaines restrictions s'appliquent. Consultez le concessionnaire ou le contrat, ou la police, pour connaître les détails.



Contrats relatifs aux bris mécaniques
Administrateur/débiteur
Protection de réparation First Canadian
320 Sioux Road
Sherwood Park, AB T8A 3X6



Polices relatives aux bris mécaniques
Administrateur/souscripteur
La Corporation d'assurance Millennium
320 Sioux Road
Sherwood Park, AB T8A 3X6

Tél. sans frais : 1 800 381-2580
Tél. local : 1 780 467-9575
Télé. sans frais : 1 800 304-4031
Télé. local : 1 780 467-9812

* REMARQUE : Le contenu de la présente brochure constitue seulement un résumé de certaines conditions générales de la police ou du contrat. Veuillez consulter la police ou le contrat pour obtenir tous les détails de la protection et des exclusions. Ce ne sont pas toutes les polices ni tous les contrats qui sont offerts dans toutes les provinces, et certaines dispositions pourraient varier selon les exigences provinciales.